



**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL DES REGIONS DE FRANCE 2022**  
**MOTO CLUB SAINT-CHERON**  
**St Chéron (91) - 2 octobre**

LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE .....

Nom du Responsable .....

Adresse .....

Numéro de licence .....

Date : ..... Signature

**COMPOSITION DES EQUIPES**

	PILOTES			MOTOS	
	NOM	PRENOM	N° LICENCE	MARQUE	CYLINDREE
<b>COUPE : 1 pilote S1 ou Open, 1 pilote S2, 1 pilote inférieur à S2</b>					
Pilote 1 :					
Pilote 2 :					
Pilote 3 :					
Assistant 1 :					
Assistant 2 :					
Remplaçant :					
<b>TROPHEE : 2 pilotes S2, 1 pilote inférieur à S2</b>					
Pilote 1 :					
Pilote 2 :					
Pilote 3 :					
Assistant 1 :					
Assistant 2 :					
Remplaçant :					
<b>CHALLENGE : 3 pilotes inférieur à S2 - Âge cumulé des 3 pilotes &lt; ou = à 45 ans à la date de l'épreuve</b>					
Pilote 1 :					
Pilote 2 :					
Pilote 3 :					
Assistant 1 :					
Assistant 2 :					
Remplaçant :					



**CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL DES REGIONS DE FRANCE 2022**  
**MOTO CLUB SAINT-CHERON**  
**St Chéron (91) - 2 octobre**

FEMININES					
Pilote 1 :					
Pilote 2 :					
Assistant 1 :					
Assistant 2 :					
Remplaçante :					

**Les engagements sont à envoyer au plus tard le 25 septembre 2022 à l'ordre du club à :**

Philippe LE PIT – Moureau – 46 310 SAINT-GERMAIN-DU-BEL-AIR

Contact : [philippe.le.pit@gmail.com](mailto:philippe.le.pit@gmail.com) – 06 82 43 65 01

---

**Les droits d'engagement s'élèvent à :**

**190 euros par équipe masculine,**  
**100 euros par équipe féminine,**  
**20 euros par assistant.**

---

Le montant des engagements devra être versé globalement pour les équipes par le responsable de la Ligue.

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

**ATTENTION :**

Le tirage au sort de l'ordre des départs de chaque équipe sera réalisé par le Délégué fédéral dès son arrivée.

Les équipes féminines partent avec les équipes masculines de leur Ligue.  
Les équipes partent au complet toutes les 3 minutes. Celles qui partent après une Ligue comprenant une équipe féminine partiront 6 minutes après cette dernière.

L'épreuve sera placée sous la responsabilité de :

Responsable du Club organisateur :	Monsieur PRONO Gilles
Président du Jury :	Monsieur PERCHERON Yves
Membre du Jury :	Monsieur POIROT Joel